



## Liquidation amiable sas

Par **Dominique91**, le **07/02/2025** à **17:01**

Bonjour.

Mon fils étudiant a créée pendant son master une SAS mais n'ayant pas le temps de s'en occupé, CA 2024 = 1800€) il m'a demandé d'engager les démarches pour la liquider. Tout est prêt il me reste juste un point d'interrogation concernant le Bilan. Nous avons liquidé les amortissements en vendant le seul bien de l'entreprise 667€ HT pour un net restant en immobilisation de 701€ ce qui provoque un écart de 35€ entre les Actifs et Le Passif. Je ne sais pas ou mettre ces 35€ dans le bilan, est ce que je peux laisser 35€ en Immobilisation corporelles NET afin d'être à l'équilibre ou sinon comment faire autrement. D'avance merci - Dominique-

Par **Marck.ESP**, le **07/02/2025** à **17:32**

Bonjour et bienvenue

Sur ce consacré au droit, nous ne sommes pas des experts de la comptabilité, néanmoins je pense que l'écart de 35€ entre la valeur comptable nette de l'immobilisation (701€) et le montant de la vente (667€) doit être traité comme une moins-value.

Peut-être pourriez vous enregistrer une charge exceptionnelle de 35€ pour représenter cette moins-value dans le compte de résultat ou envisager d'augmenter une des lignes du passif.

Il est toujours prudent de consulter un expert-comptable.

Par **john12**, le **07/02/2025** à **17:51**

Bonjour,

Si vous avez vendu la seule immobilisation de la SAS, elle ne peut plus figurer au bilan. Je ne sais pas comment vous avez comptabilisé la cession, mais vous auriez dû passer des écritures de ce type :

Pour comptabiliser la sortie de l'actif de l'immobilisation :

débit 675 VNC des éléments d'actif cédés et 28.. amortissements de l'immobilisation, par le crédit du compte d'immobilisation 2...

Et pour constater le produit de cession :

débit 462 Créance sur cession de l'immobilisation ou 512 Banque, par le crédit de 775 Produit de cession des éléments d'actif et éventuellement 4457 TVA collectée, si la cession est soumise à la TVA.

La plus ou moins value de cession résulte de la différence entre 775 et 675, ces 2 comptes étant virés au résultat (12) en fin d'exercice. L'immobilisation est ainsi sortie d'actif, seul figure au bilan, le résultat net de cession, intégré au résultat réalisé par ailleurs.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **09/02/2025** à **20:46**



John